

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-six, le quatre juin à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 28/05/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .... **15**

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... **40**

Date de convocation :  
**28 mai 2026**

**Présidence** : Philippe DANIEL, Président.

#### **Etaient présents** :

Régis AUBERTEIN, Jean-Claude BAZIN, Hervé BERTRAND, Jérôme BURDUCHE, Philippe DANIEL, Jean-Luc DEMANGE, Yann DURAND, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Nicolas GERARD, Christian GEX, Jean-François GUSTAW, Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Cyrille LE NAOUR, Michel MARCEL, Olivier MARTET, Damien MATHIVET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MICLO, Eugène PRINCIPE, Christophe SONREL, Nicolas THOUVENIN, Sabine TIHA, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

**Absents représentés** : Catherine PAILLARD pouvoir donné à Jacques LAMBLIN, Gaël THIRION pouvoir donné à Christian GEX, Vianney COLELA titulaire de Sabine TIHA

**Absents** : Renaud NOEL

**Secrétaire de séance** : Monsieur Nicolas GERARD

Membres présents.....26  
Absents représentés.....3  
Absents.....1  
Votants.....28

#### **Délibération 2026 037**

**ADMINISTRATION GENERALE : Désignation représentants mission locale**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
26	2	27	0	0	1

La Mission Locale du Lunévillois est une structure d'accompagnement dédiée aux jeunes de 16 à 25 ans, visant à favoriser leur insertion professionnelle et sociale.

Elle a pour missions principales :

- D'accueillir, informer et orienter les jeunes dans leurs démarches ;
- D'accompagner vers l'emploi, la formation et l'alternance ;
- De lever les freins périphériques à l'insertion
- De mobiliser les dispositifs d'aide existants
- De développer des partenariats avec les entreprises, les collectivités et les acteurs socio-économiques du territoire.

Conformément aux statuts de la Mission Locale du Lunévillois et notamment son article 11, le PETR du Pays du Lunévillois dispose d'un siège titulaire et un siège suppléant au sein du 1<sup>er</sup> collège de son conseil d'administration.

Le président propose de désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant :

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité (1 non votant) :

**EST ELU MEMBRE TITULAIRE** à la Mission Locale :

- Philippe DANIEL

**EST ELU MEMBRE SUPPLEANT** à la Mission Locale :

- Hervé BERTRAND

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Affiché le 5 juin 2026

Philippe DANIEL,

Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL  
2026.06.05 14:00:18 +0200  
Ref:11146291-16811347-1-D  
Signature numérique  
Président du PETR du Pays du  
Lunévillois